

ORCOM CFGS
Société à responsabilité limitée au capital de 1 869 855 euros
Siège social : ZA de Ranfaing 88200 ST NABORD
RCS EPINAL 433 388 790

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 03 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 1 694 223,33 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 694 223,33 euros
à titre de dividendes aux associés	1 609 948,50 euros
Soit 144,39 euros par part	

Le solde	84 274,83 euros

à porter en totalité sur le compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 196 334,75 euros.

Il est précisé que :

- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 42 161,88 euros,
- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 567 786,62 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1^{er} janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables

célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- Soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- Soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 octobre 2022 : Néant
- Exercice clos le 31 octobre 2023 : 4 950 600,00 euros, soit 444,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 41 292,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 4 909 308,00 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2024 : 1 494 100,00 euros, soit 134,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 46 498,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 447 602,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 3 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Certifié conforme
La Gérance

SARL ORCOM CFGS

ZA de Ranfaing St Nabord

88200 SAINT-NABORD

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

A blue shield icon with a white checkmark, followed by a handwritten signature in black ink.A blue shield icon with a white checkmark, followed by a handwritten signature in black ink.

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	14 952,44	14 952,44		
	Fonds commercial	1 516 508,98		1 516 508,98	1 516 508,98
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	9 426,55	9 426,55		
	Constructions	44 665,44	44 665,44		
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 402 576,17	1 130 485,93	272 090,24	320 053,57
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
ACTIF CIRCULANT	Participations	140 486,12		140 486,12	140 486,12
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	225 106,52		225 106,52	225 106,52
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	94 770,92		94 770,92	91 381,12
	Total de l'actif immobilisé (III)	3 448 493,14	1 199 530,36	2 248 962,78	2 293 536,31
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 480 328,49	283 285,89	2 197 042,60	2 388 470,12
COMPTES DE REGULARISATION	Autres créances	2 203 106,59		2 203 106,59	2 068 600,18
	Charges constatées d'avance	14 652,07		14 652,07	13 320,67
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	226 818,45		226 818,45	342 238,08
	Total de l'actif circulant (IV)	4 924 905,60	283 285,89	4 641 619,71	4 812 629,05
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	8 373 398,74	1 482 816,25	6 890 582,49	7 106 165,36
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			94 770,92		91 381,12
(2) dont créances à moins d'un an			4 792 858,07		4 735 523,24
		PRESENTATION			

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 1 869 855,00) Primes d' émission, de fusion, d' apport ... Ecart de réévaluation Ecart d'équivalence	1 869 855,00	1 869 855,00
	RESERVES		
	Réserve légale	186 985,50	186 985,50
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	112 059,92	31 440,75
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 694 223,33	1 574 719,17
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 863 123,75	3 663 000,42
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	10 000,00	10 000,00
	Provisions pour charges	20 371,00	46 482,00
	Total des provisions	30 371,00	56 482,00
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	290,01	32,23
	Emprunts et dettes financières divers (2)	35 284,54	14 071,77
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 789,32	153 321,79
	Dettes fiscales et sociales	1 748 227,44	2 158 395,21
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	66 384,75	54 157,98
	Produits constatés d'avance	1 083 111,68	1 006 703,96
	Total des dettes (1)	2 997 087,74	3 386 682,94
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	6 890 582,49	7 106 165,36
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		2 997 087,74	3 386 682,94
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06				31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	14 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	10 929 708,19		10 929 708,19	12 560 097,65
	Montant net du chiffre d'affaires	10 929 708,19		10 929 708,19	12 560 097,65
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			44 499,92	26 000,00
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			86 355,99	110 223,03
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			14 700,00	
	Autres produits			62 210,44	6 059,71
	Total des produits d'exploitation			11 137 474,54	12 702 380,39
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			2 254 867,28	2 459 261,22
	Impôts, taxes et versements assimilés			118 890,24	134 982,24
	Salaires Cotisations sociales			4 630 390,49 1 396 087,52	5 796 603,16 1 588 276,88
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			103 794,00	121 502,43
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			149 408,73	94 937,42
	Dotations aux provisions			20 371,00	56 482,00
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			8 193,33	
	Autres charges			33 379,03	25 391,03
	Total des charges d'exploitation			8 715 381,62	10 277 436,38
	RESULTAT D'EXPLOITATION			2 422 092,92	2 424 944,01
(1) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

		Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION				2 422 092,92	2 424 944,01
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		91 542,33		94 401,99
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)				
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		570,38		661,64
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers			92 112,71		95 063,63
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (3)		437,26		137,46
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières			437,26		137,46
RESULTAT FINANCIER			91 675,45		94 926,17
RESULTAT COURANT avant impôts			2 513 768,37		2 519 870,18
	Produits exceptionnels				19 700,00
	Charges exceptionnelles				17 544,57
RESULTAT EXCEPTIONNEL					2 155,43
Participation des salariés aux résultats			286 164,04		335 185,44
Impôts sur les bénéfices			533 381,00		612 121,00
Total des produits			11 229 587,25		12 817 144,02
Total des charges			9 535 363,92		11 242 424,85
BENEFICE OU PERTE			1 694 223,33		1 574 719,17
(2) dont produits concernant les entités liées					
(3) dont intérêts concernant les entités liées					

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 890 582** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **11 229 587** euros et un total **charges** de **9 535 364** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 694 223** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de réglementation comptable :

Les dispositions du règlement ANC précité sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du **01/01/2025** au **31/12/2025**.

Ce changement de réglementation se traduit par :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- la suppression de la technique de transfert de charges,
- la modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature,
- de nouveaux modèles d'états financiers.

Au cours de l'exercice, le plan comptable de l'entreprise a été modifié afin de refléter les évolutions réglementaires et les besoins spécifiques de gestion avec la nouvelle définition du résultat exceptionnel et la suppression des comptes de transferts de charges.

Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

Anciens comptes	Nouveaux comptes	Montants comptabilisés
6712.. Pénalités, amendes fiscales et pénales	6582.. Pénalités, amendes fiscales et pénales	Néant
675... Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	657... Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	8 193.33 €
775... Produits de cession d'éléments d'actif	757... Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	14 700.00 €
777... Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	747... Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	Néant
791... Transferts de charges d'exploitation (remboursements de charges de personnel)	649... Remboursements de charges de personnel	14 017.43 €
791... Transferts de charges d'exploitation (avantages en nature)	6491... Avantages en nature	5 854.08 €
791... Transferts de charges d'exploitation	7587.. Indemnités d'assurance	7 516.89 €

Règles et Méthodes Comptables

(remboursements d'assurances)		
-------------------------------	--	--

Les états financiers sont présentés conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement. Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

- Regroupement des charges et produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes en 2024 sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles »
- Reclassements entre des lignes du bilan ou du compte de résultat.
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, la ligne « Charges constatées d'avance » est désormais parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».
 - Reclassements liés à la suppression de la technique des transferts de charges en application de la disposition spécifique prévue par le règlement sur ce sujet. Ainsi, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat 2024 seront présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements de terrains : 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est

Règles et Méthodes Comptables

pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Capitaux propres

La variation des capitaux propres entre le 01/01/2025 et le 31/12/2025 est de 200 123 € et s'explique de la façon suivante :

- Résultat de l'exercice : 1 694 223 €
- Distribution de dividendes : (1 494 100) €

Provisions pour risques et charges

Elles se décomposent de la façon suivante :

- Provisions pour litiges : 10 000.00 €
- Provisions pour indemnités départ en retraite : 20 371.00 €

Dettes

Les produits constatés d'avance constituent des produits facturés par rapport à l'avancement des travaux.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 531 461,42					1 531 461,42
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 531 461,42					1 531 461,42
CORPORELLES	Terrains	9 426,55					9 426,55
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement	44 665,44					44 665,44
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	548 303,02					548 303,02
	Matériel de transport	224 068,66		40 007,16		30 449,99	233 625,83
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	596 630,48		24 016,84			620 647,32
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 423 094,15		64 024,00		30 449,99	1 456 668,16	
FINANCIERES	Participations	140 486,12		50 000,00		50 000,00	140 486,12
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	225 106,52					225 106,52
	Prêts et autres immobilisations financières	91 381,12		6 429,80		3 040,00	94 770,92
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	456 973,76		56 429,80		53 040,00	460 363,56
TOTAL		3 411 529,33		120 453,80		83 489,99	3 448 493,14

Amortissements

Règlement ANC 2022-06				Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025	
							Dotations	Diminutions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement									
	Fonds commercial									
	Autres immobilisations incorporelles					14 952,44			14 952,44	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					14 952,44			14 952,44	
CORPORELLES	Terrains					9 426,55			9 426,55	
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					44 665,44			44 665,44	
	Instal technique, matériel outillage industriels									
	Autres Instal., agencement, aménagement divers					437 132,22	29 361,62		466 493,84	
	Matériel de transport					132 945,51	37 463,00	22 256,66	148 151,85	
	Matériel de bureau, mobilier					478 870,86	36 969,38		515 840,24	
	Emballages récupérables et divers									
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					1 103 040,58	103 794,00	22 256,66	1 184 577,92	
TOTAL						1 117 993,02	103 794,00	22 256,66	1 199 530,36	
				Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
				Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
				Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement										
Fonds commercial										
Autres immobilisations incorporelles										
TOTAL IMMOB INCORPORELLES										
Terrains										
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.										
Instal. technique matériel outillage industriels										
Instal générales Agencmt aménagt divers										
Matériel de transport										
Matériel de bureau, informatique, mobilier										
Emballages récupérables, divers										
TOTAL IMMOB CORPORELLES										
Frais d'acquisition de titres de participation										
TOTAL										
TOTAL GENERAL NON VENTILE										

Provisions

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	10 000,00				10 000,00
	Pour garanties données aux clients					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	PROVISIONS POUR RISQUES	10 000,00				10 000,00
	Pour pensions et obligations similaires		20 371,00			20 371,00
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres	46 482,00		46 482,00			
PROVISIONS POUR CHARGES	46 482,00	20 371,00	46 482,00		20 371,00	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	56 482,00	20 371,00	46 482,00		30 371,00	

Créances

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	94 770,92	94 770,92	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 480 328,49	2 480 328,49	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 147,86	1 147,86	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 889,81	9 889,81	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	2 159 604,80	2 159 604,80	
	Débiteurs divers	32 464,12	32 464,12	
	Charges constatées d'avances	14 652,07	14 652,07	
TOTAL DES CREANCES		4 792 858,07	4 792 858,07	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	290,01	290,01		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	63 789,32	63 789,32		
	Personnel et comptes rattachés	876 845,78	876 845,78		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	336 970,03	336 970,03		
	Impôts sur les bénéfices	5 981,00	5 981,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée	493 306,26	493 306,26		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	35 124,37	35 124,37		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	35 284,54	35 284,54		
	Autres dettes	66 384,75	66 384,75		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 083 111,68	1 083 111,68		
TOTAL DES DETTES		2 997 087,74	2 997 087,74		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Fonds Commercial

	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique		
Éléments acquis du fonds de commerce	215 190,00	
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	1 301 319,00	
TOTAL	1 516 509,00	

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		439 613
Autres créances clients		410 875
Clients factures a etablr com	410 875	
Autres créances		28 737
Associés c/c intérêts courus	27 661	
Divers remboursements à recevoir	1 077	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		1 038 645
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 030
Fournisseurs - fnp	9 030	
Dettes fiscales et sociales		1 029 615
Dettes provisio.pour cong	312 646	
Dettes prov.partic.salar.	286 164	
Interessement a payer	230 861	
Abondement a payer	47 175	
Autres charges sociales a pay.	13 177	
Charges s/conges a payer	114 385	
Taxe d'apprentissage fap	3 067	
Effort construction fap	16 078	
Tvs fap	6 062	

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		1 083 112	1 083 112
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 083 112

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		14 652	14 652
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			14 652

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		11 150,00	167,7000	1 869 855,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		11 150,00	167,7000	1 869 855,00

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Fondation d'entreprise Orcom (caution Société Générale)			20 000,00
			20 000,00
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			20 000,00
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers			
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		73,77	
	Cadres et ingénieurs		10,60	
	Autres catégories		10,00	
	TOTAL		94,37	

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	31/12/2025	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			170 777,31
Créances clients et comptes rattachés			2 160 042,06
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			35 721,80
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 959,96	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		28 498,55	
Produits financiers			
Produits de participations			24 344,34
Autres produits financiers			28 097,99
Charges financières			
Charges financières			437,26
Autres éléments			

Opérations réalisées avec des parties liées

	Nature de la relation	31/12/2025	Autres informations
Désignation de la partie liée			
Edec	Société liée	28 498,55	Débiteurs divers
Mémaudit	Société liée	4 959,96	Fournisseurs

Opérations réalisées avec les principaux actionnaires

	Nature de la relation	31/12/2025	Autres informations
Désignation de la partie liée			
Orcom Sa	Associée	2 131 944,07	Compte courant débiteur
Orcom Sa	Associée	35 284,54	Compte courant créditeur
Cfgs Audit	Filiale	170 777,31	Clients
Cfgs Audit	Filiale	24 344,34	Produits de participation
Orcom SA	Associée	437,26	Int CC + charges financières
Orcom SA	Associée	28 097,99	Int CC + produits financiers

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

1
1

	31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
				Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale						
SAS ORCOM CFGS AUDIT		308 803,80	99,95	140 486,12	140 486,12	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1						
A. Total des filiales		308 803,80	99,95	140 486,12	140 486,12	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation						
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1						
B. Total des participations						
C. Total des filiales et des participations (A + B)		308 803,80	99,95	140 486,12	140 486,12	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale		Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
SAS ORCOM CFGS AUDIT			1 067 850,31	13 054,52	24 344,34	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1						
A. Total des filiales			1 067 850,31	13 054,52	24 344,34	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation						
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1						
B. Total des participations						
C. Total des filiales et des participations (A + B)			1 067 850,31	13 054,52	24 344,34	

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2025

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
ORCOM SA 2 AVENUE DE PARIS 45000 ORLEANS	SA	10 000 000,00	96,89



ORCOM CFGS

*Société à responsabilité limitée
au capital de 1 869 855 €*

**ZA de la Ranfaing
88200 SAINT NABORD**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Châteaubriant

6 Avenue du Président Wilson
44110 Châteaubriant
T : 02 40 81 21 11

Nantes

4, Rue de la Galissonnière
44000 Nantes
T : 02 40 20 21 91

Rennes

7-9 Boulevard Solférino
35000 Rennes
T : 02 99 31 30 26

Tours

8 Allée Rigny-Ussé
37170 Chambray Les Tours
T : 02 47 74 71 74

cabinet@bacauditconseil.fr - www.bacauditconseil.fr

SAS au capital de 2 200 000 € – RCS NANTES 399 774 439 – Société inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables des Pays de la Loire
et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest-Atlantique

ORCOM CFGS

*Société à responsabilité limitée
au capital de 1 869 855 €*

**ZA de la Ranfaing
88200 SAINT NABORD**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux associés de la société,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée du 5 juin 2025, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société à responsabilité limitée ORCOM CFGS, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{ER} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC 2022-06 exposées au paragraphe « Changements de réglementation comptable » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les créances clients

Elles sont valorisées à leur valeur nominale et sont dépréciées le cas échéant selon les modalités décrites au paragraphe « Créances clients » de l'annexe des comptes annuels de la société. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des provisions constituées, le cas échéant, pour risque de non-recouvrement. Sur la base de ces travaux, nous avons apprécié les principes comptables et la valorisation de ces créances, tant pour leur valeur brute que leur valeur nette.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

NANTES, le 20 mai 2026

Le commissaire aux comptes
BAC AUDIT CONSEIL NANTES



Stéphane LEGENDRE

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	14 952	14 952		
	Fonds commercial	1 516 509		1 516 509	1 516 509
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	9 427	9 427		
	Constructions	44 665	44 665		
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 402 576	1 130 486	272 090	320 054
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
ACTIF CIRCULANT	Participations	140 486		140 486	140 486
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	225 107		225 107	225 107
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	94 771		94 771	91 381
	Total de l'actif immobilisé (III)	3 448 493	1 199 530	2 248 963	2 293 536
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 480 328	283 286	2 197 043	2 388 470
	Autres créances	2 203 107		2 203 107	2 068 600
	Charges constatées d'avance	14 652		14 652	13 321
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	226 818		226 818	342 238
	Total de l'actif circulant (IV)	4 924 906	283 286	4 641 620	4 812 629
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		8 373 399	1 482 816	6 890 582	7 106 165

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an	94 771	91 381
(2) dont créances à moins d'un an	4 792 858	4 735 523

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital (dont versé 1 869 855	1 869 855	1 869 855
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	186 986	186 986
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	112 060	31 441
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 694 223	1 574 719
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 863 124	3 663 000
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	10 000	10 000
	Provisions pour charges	20 371	46 482
	Total des provisions	30 371	56 482
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	290	32
	Emprunts et dettes financières divers (2)	35 285	14 072
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 789	153 322
	Dettes fiscales et sociales	1 748 227	2 158 395
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	66 385	54 158
	Produits constatés d'avance	1 083 112	1 006 704
	Total des dettes (1)	2 997 088	3 386 683
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	6 890 582	7 106 165
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		2 997 088	3 386 683
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

1/2

		Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	14 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	10 929 708		10 929 708	12 560 098
	Montant net du chiffre d'affaires	10 929 708		10 929 708	12 560 098
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			44 500	26 000
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			86 356	110 223
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			14 700	
	Autres produits			62 210	6 060
Total des produits d'exploitation				11 137 475	12 702 380
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			2 254 867	2 459 261
	Impôts, taxes et versements assimilés			118 890	134 982
	Salaires			4 630 390	5 796 603
	Cotisations sociales			1 396 088	1 588 277
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			103 794	121 502
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			149 409	94 937
	Dotations aux provisions			20 371	56 482
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			8 193	
	Autres charges			33 379	25 391
Total des charges d'exploitation				8 715 382	10 277 436
RESULTAT D'EXPLOITATION				2 422 093	2 424 944
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat

2/2

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 422 093	2 424 944
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée			
	Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		91 542	94 402
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)			
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		570	662
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits des cessions d'immobilisations financières			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des produits financiers			92 113	95 064
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées (3)		437	137
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières			437	137
RESULTAT FINANCIER			91 675	94 926
RESULTAT COURANT avant impôts			2 513 768	2 519 870
	Produits exceptionnels			19 700
	Charges exceptionnelles			17 545
RESULTAT EXCEPTIONNEL				2 155
Participation des salariés aux résultats			286 164	335 185
Impôts sur les bénéfices			533 381	612 121
Total des produits			11 229 587	12 817 144
Total des charges			9 535 364	11 242 425
BENEFICE OU PERTE			1 694 223	1 574 719
(2) dont produits concernant les entités liées				
(3) dont intérêts concernant les entités liées				

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 890 582** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **11 229 587** euros et un total **charges** de **9 535 364** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 694 223** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de réglementation comptable :

Les dispositions du règlement ANC précité sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du **01/01/2025** au **31/12/2025**.

Ce changement de réglementation se traduit par :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- la suppression de la technique de transfert de charges,
- la modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature,
- de nouveaux modèles d'états financiers.

Au cours de l'exercice, le plan comptable de l'entreprise a été modifié afin de refléter les évolutions réglementaires et les besoins spécifiques de gestion avec la nouvelle définition du résultat exceptionnel et la suppression des comptes de transferts de charges.

Règles et Méthodes Comptables

Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

Anciens comptes	Nouveaux comptes	Montants comptabilisés
6712.. Pénalités, amendes fiscales et pénales	6582.. Pénalités, amendes fiscales et pénales	Néant
675... Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	657... Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	8 193.33 €
775... Produits de cession d'éléments d'actif	757... Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	14 700.00 €
777... Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	747... Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	Néant
791... Transferts de charges d'exploitation (remboursements de charges de personnel)	649... Remboursements de charges de personnel	14 017.43 €
791... Transferts de charges d'exploitation (avantages en nature)	6491... Avantages en nature	5 854.08 €
791... Transferts de charges d'exploitation (remboursements d'assurances)	7587.. Indemnités d'assurance	7 516.89 €

Les états financiers sont présentés conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement. Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

- Regroupement des charges et produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes en 2024 sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles »
- Reclassements entre des lignes du bilan ou du compte de résultat.
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, la ligne « Charges constatées d'avance » est désormais parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».
 - Reclassements liés à la suppression de la technique des transferts de charges en application de la disposition spécifique prévue par le règlement sur ce sujet. Ainsi, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat 2024 seront présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation.

Règles et Méthodes Comptables

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements de terrains : 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence

Règles et Méthodes Comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Capitaux propres

La variation des capitaux propres entre le 01/01/2025 et le 31/12/2025 est de 200 123 € et s'explique de la façon suivante :

- Résultat de l'exercice : 1 694 223 €
- Distribution de dividendes : (1 494 100) €

Provisions pour risques et charges

Elles se décomposent de la façon suivante :

- Provisions pour litiges : 10 000.00 €
- Provisions pour indemnités départ en retraite : 20 371.00 €

Règles et Méthodes Comptables

Dettes

Les produits constatés d'avance constituent des produits facturés par rapport à l'avancement des travaux.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 531 461					1 531 461
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 531 461					1 531 461
CORPORELLES	Terrains	9 427					9 427
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	44 665					44 665
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	548 303					548 303
	Matériel de transport	224 069		40 007		30 450	233 626
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	596 630		24 017			620 647
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 423 094		64 024		30 450	1 456 668
FINANCIERES	Participations	140 486		50 000		50 000	140 486
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	225 107					225 107
	Prêts et autres immobilisations financières	91 381		6 430		3 040	94 771
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	456 974		56 430		53 040	460 364
TOTAL		3 411 529		120 454		83 490	3 448 493

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			14 952			14 952
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			14 952			14 952
CORPORELLES	Terrains			9 427			9 427
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement			44 665			44 665
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			437 132	29 362		466 494
	Matériel de transport			132 946	37 463	22 257	148 152
	Matériel de bureau, mobilier			478 871	36 969		515 840
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 103 041	103 794	22 257	1 184 578	
TOTAL				1 117 993	103 794	22 257	1 199 530

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencement aménagement divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
			Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Pour litiges	10 000				10 000
Pour garanties données aux clients					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
PROVISIONS POUR RISQUES	10 000				10 000
Pour pensions et obligations similaires		20 371			20 371
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations					
Pour gros entretien et grandes révisions					
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres	46 482		46 482		
PROVISIONS POUR CHARGES	46 482	20 371	46 482		20 371
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	56 482	20 371	46 482		30 371

Créances

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	94 771	94 771	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 480 328	2 480 328	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 148	1 148	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 890	9 890	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	2 159 605	2 159 605	
	Débiteurs divers	32 464	32 464	
	Charges constatées d'avances	14 652	14 652	
	TOTAL DES CREANCES	4 792 858	4 792 858	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	290	290		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	63 789	63 789		
	Personnel et comptes rattachés	876 846	876 846		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	336 970	336 970		
	Impôts sur les bénéfices	5 981	5 981		
	Taxes sur la valeur ajoutée	493 306	493 306		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	35 124	35 124		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	35 285	35 285		
	Autres dettes	66 385	66 385		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 083 112	1 083 112		
TO TAL DES DETTES		2 997 088	2 997 088		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Fonds Commercial

	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	215 190	
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	1 301 319	
TOTAL	1 516 509	

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		439 613
Autres créances clients		410 875
Clients factures a etablr com	410 875	
Autres créances		28 737
Associés c/c intérêts courus	27 661	
Divers remboursements à recevoir	1 077	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		1 038 645
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 030
Fournisseurs - fnp	9 030	
Dettes fiscales et sociales		1 029 615
Dettes provisio.pour cong	312 646	
Dettes prov.partic.salar.	286 164	
Interessement a payer	230 861	
Abondement a payer	47 175	
Autres charges sociales a pay.	13 177	
Charges s/conges a payer	114 385	
Taxe d'apprentissage fap	3 067	
Effort construction fap	16 078	
Tvs fap	6 062	

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		1 083 112	1 083 112
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 083 112

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		14 652	14 652
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			14 652

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		11 150,00	167,7000	1 869 855,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		11 150,00	167,7000	1 869 855,00

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties Fondation d'entreprise Orcom (caution Société Générale)			20 000
			20 000
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			20 000
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers			
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		74	
	Cadres et ingénieurs		11	
	Autres catégories		10	
	TOTAL		94	

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	31/12/2025	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			170 777
Autres créances			2 160 042
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			35 722
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 960	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		28 499	
Produits financiers			
Produits de participations			24 344
Autres produits financiers			28 098
Charges financières			
Charges financières			437
Autres éléments			

Opérations réalisées avec des parties liées

	Nature de la relation	31/12/2025	Autres informations
Désignation de la partie liée			
Edec	Société liée	28 499	Débiteurs divers
Mémaudit	Société liée	4 960	Fournisseurs

Opérations réalisées avec les principaux actionnaires

	Nature de la relation	31/12/2025	Autres informations
Désignation de la partie liée			
Orcom Sa	Associée	2 131 944	Compte courant débiteur
Orcom Sa	Associée	35 285	Compte courant créditeur
Cfgs Audit	Filiale	170 777	Clients
Cfgs Audit	Filiale	24 344	Produits de participation
Orcom SA	Associée	437	Int CC + charges financières
Orcom SA	Associée	28 098	Int CC + produits financiers

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
 B. Participations (10 à 50%)

	31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
				Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale						
SAS ORCOM CFGS AUDIT		308 804	99,95	140 486	140 486	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1						
A. Total des filiales		308 804	99,95	140 486	140 486	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation						
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1						
B. Total des participations						
C. Total des filiales et des participations (A + B)		308 804	99,95	140 486	140 486	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale		Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
			1 067 850	13 055	24 344	
SAS ORCOM CFGS AUDIT						
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1						
A. Total des filiales			1 067 850	13 055	24 344	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation						
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1						
B. Total des participations						
C. Total des filiales et des participations (A + B)			1 067 850	13 055	24 344	

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2025

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
ORCOM SA 2 AVENUE DE PARIS 45000 ORLEANS	SA	10 000 000	96,89